



MALVOISIE VAN PUTVELDE.

MALVOISIE VAN PUYVELDE ⁽¹⁾.

La classification et la nomenclature des nombreuses variétés de vignes se trouvent encore dans une trop grande confusion pour qu'il soit facile d'assigner à une nouvelle variété, gagnée de semis, le véritable rang qui lui convient. Dans les divers systèmes qui ont été publiés par le baron de Babo, Metzger et d'autres auteurs, on a souvent égard à la forme de la baie ou du grain, et cependant la nouvelle variété ici figurée provient du Malvoisie bleu ordinaire, qui a des baies rondes, tandis que celle de notre variété a des baies allongées. D'après ce caractère, elle devrait donc se trouver dans une toute autre division que le Malvoisie bleu, bien qu'elle ne se distingue de celui-ci que par les baies allongées. On voit combien une classification qui se base sur la forme de la baie est peu fondée.

Néanmoins nous devons accueillir avec reconnaissance toute tentative qui aura pour objet de débrouiller le chaos dans lequel se trouve encore la classification des vignes. Le système le plus complet a été publié dernièrement par M. Dochnahl ; nous regrettons seulement que la nomenclature en soit trop scientifique pour être à la portée de tout le monde, et c'est à nos yeux un grand défaut. Il est composé de trois classes : chacune est subdivisée en ordres et en groupes. La première classe contient les *rugeniaria*, vignes nobles à baies claires ; la seconde, les *labruscaria*, vignes à baies rouges, grises ou striées ; la troisième, enfin, contient les *vulpinaria*, vignes à baies noires ou bleues. Les ordres sont divisés d'après la

(1) Nous devons à l'obligeance de M. SCHEIDWEILER, professeur à l'école vétérinaire de l'État, le dessin et la description du raisin *Malvoisie Van Puyvelde*.

forme des baies, suivant qu'elles sont rondes ou allongées; les groupes enfin se basent sur la vestiture des feuilles suivant qu'elles sont lisses, velues ou cotonneuses.

Décidément toutes nos vignes cultivées dans les jardins ou dans les vignobles proviennent de l'une des vignes sauvages qui ont été apportées de l'Arménie, de la Perse ou de l'Amérique septentrionale. Les *vitis vinifera*, L., et *vitis labrusca*, L., peuvent être considérées comme les types primitifs de toutes nos variétés, et dernièrement on a introduit en Angleterre une nouvelle vigne des Indes, la vigne du Caboul, qui est la plus délicieuse de toutes, au moins le vin qu'on en obtient dans le pays est-il déclaré supérieur à tous les vins les plus renommés.

Nous ne connaissons pas encore le fruit de la vigne du Caboul; mais un exemplaire que nous cultivons depuis un an porte des feuilles palmées et non lobées, ce qui permet de la considérer comme une espèce particulière. Des pepins de cette espèce on obtiendra probablement de nouvelles variétés plus appropriées à notre climat.

La vigne *labrusca* croît spontanément dans l'Amérique septentrionale, dans le district entre Boston et New-York. Il paraît qu'elle donne des variétés, même dans ses contrées natales, car lorsque ce pays fut découvert, en 985, par des colons normands partis de l'île d'Islande sous leur chef Leif, ils y trouvèrent des vignes chargées de fruits abondants, ce qui décida Leif à le nommer *le bon pays au vin* (*vinland it goda*); fait curieux qui est rapporté par HUMBOLDT dans le *Cosmos*, vol. II, p. 269 et suiv.

La nouvelle variété figurée ci-contre a été gagnée dans un petit jardin de Bruxelles, d'un pepin du *Malvoisie bleu*. Nous l'avons dédiée à M^{lle} JEANNETTE VAN PUYVELDE, qui, par sa sollicitude et une patience de treize ans, l'a sauvée du feu, auquel elle avait été condamnée à être jetée, à différentes reprises, comme vigne sauvage.

DESCRIPTION.

Le *Malvoisie Van Puyvelde* est un peu moins vigoureux que le *Frankenthal* ou le gros raisin bleu de Franconie; sa tige est couverte d'une écorce brun rougeâtre; le bois de l'année est lisse, brun jaunâtre, finement strié; le bois de deux ans grisâtre; nœuds peu saillants; yeux coniques, velus, couverts de squammes brun jaunâtre.

Pousses vertes toujours rouges du côté du soleil, vert clair du côté opposé ; extrémités sillonnées, lisses ; noeuds rougeâtres ainsi que les yeux.

Feuilles moyennes, arrondies, échancrées en cœur à leur base ; 3 à 5 lobées, lisses sur les deux surfaces ; lobes pointus (les deux inférieurs plus petits que les autres), inégalement dentés, les sinus entre les lobes aigus au fond ; nervures peu saillantes, quelques poils blanchâtres se trouvent à l'angle des nervures principales.

Grappe assez grosse, moins serrée que celle du Malvoisie bleu, longue d'un demi à trois quarts de pied ; pédoncule gros, vert, de longueur moyenne ; pédicelles vert clair ; baies grosses, allongées sans être entremêlées de petites baies, d'un bleu foncé recouvert de pruine bleuâtre ; peau fine ; pepins moyens au nombre d'un ou deux dans chaque baie. La grappe mûrit vers la dernière moitié de septembre.

C'est un excellent fruit rempli d'un jus abondant, sucré et vineux. Il a l'avantage sur le raisin de France en ce qu'il mûrit sous notre climat, ce qui n'a pas toujours lieu pour le premier, et sur le Malvoisie ordinaire, en ce qu'il est plus beau et doué d'une saveur supérieure.
